

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

CORPORATION NUVOLT INC. ANNONCE LA PROLONGATION DE L'ÉCHÉANCIER DE CLOTURE DU PLACEMENT PRIVÉ D'UN MAXIMUM DE 1 775 000\$

Lévis, le 2 octobre 2009. Le président et chef de la direction de **Corporation Nuvolt Inc.** (« **Nuvolt** ») (TSX-V : NCO), monsieur Jacques Dion, annonce que **Nuvolt** a reçu une approbation du TSX pour prolonger l'échéancier de clôture du placement privé annoncé le 30 juillet 2009. La clôture ainsi que le dépôt des documents doivent être déposés au plus tard le 19 octobre 2009.

Le 4 septembre 2009, **Nuvolt** a annoncé qu'une première séance de clôture avait été complétée. Un total de 9 266 666 Unités ont été émises au prix de 0,15\$ l'Unité pour un produit de 1 390 000\$. Chaque Unité est composée d'une action ordinaire de **Nuvolt** et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire une action ordinaire de **Nuvolt**, au prix de 0,15\$ l'action, pour une période de 36 mois suivant la date de clôture du Placement. Les Unités sont assujetties à une période de restriction relative à la revente de quatre mois en vertu de la législation applicable. Le produit du placement servira à améliorer le fonds de roulement et à compléter et commercialiser la nouvelle technologie SMARTSCAN.

À propos de Nuvolt

Nuvolt se spécialise dans la conception et la commercialisation de Systèmes de Monitoring d'équipements et de Gestion de Réseaux électriques pour les secteurs commercial, industriel et agricole par l'intermédiaire de sa filiale Agrivolt Inc.

Ses principaux produits sont le Système Agrivolt, un système de gestion de réseaux électriques pour les fermes laitières, porcines et avicoles, les Filtres Agrivolt pour contrôler le bruit électronique dans les secteurs agricole et industriel et RELAX, un système de Monitoring d'équipements de ferme.

Nuvolt poursuit également le développement du Système SMARTSCAN, un Système de Monitoring des plus innovateurs ayant la capacité de prévenir une défaillance électrique sur le réseau électrique dans les secteurs agricole, commercial et industriel.

Ce communiqué de presse contient des énoncés. De tels énoncés sont basés sur les attentes actuelles de la direction. Nous prions le lecteur de noter que ces énoncés peuvent être assujettis à une multitude de risques et d'incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels, les circonstances futures ou des événements pourraient différer de façon importante de ceux qui sont contenus dans les énoncés prospectifs. Le lecteur ne devrait pas accorder trop d'importance aux énoncés prospectifs contenus au présent communiqué de presse compte tenu que (i) les résultats pourraient s'avérer différents des conclusions, prévisions ou projections contenus dans les énoncés prospectifs; et (ii) certains facteurs importants ou hypothèses dont on a tenu compte dans l'élaboration d'une conclusion ou la préparation d'une projection ou d'une prévision pourraient s'avérer inexacts. Ces énoncés ne sont exacts qu'à la date à laquelle ils sont rédigés,

et nous n'assumons aucune obligation à revoir ces énoncés à la suite de tout événement, circonstance ou autre, sauf dans la mesure requise par la loi. Il n'y a aucune garantie que le Placement sera complété tel que mentionné dans le présent communiqué, non plus que ses termes et conditions ne seront pas modifiés.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

-30-

Pour information, contacter :

Monsieur Jacques Dion
Président et chef de la direction
Téléphone : (418) 833-0773
Télécopieur : (418) 833-4055